



**Invitation
au 6ème Congrès des Canadianistes Polonais :**

**« LE ROYAUME PAISIBLE?
RELATIONS ENTRE LES COMMUNAUTÉS
CULTURELLES ET LINGUISTIQUES DU CANADA
ET L'APPLICATION DE LA LOI »**

**Les 5, 6 et 7 avril 2013
organisé par l'Université Adam Mickiewicz
Poznań, Pologne**

Appel à contributions

Nous avons le plaisir de vous inviter à contribuer au 6ème Congrès des Canadianistes Polonais qui se déroulera les 5, 6 et 7 avril 2013. Le thème de prédilection de ce congrès est le caractère, souvent bouleversé ou déséquilibré, des relations entre les communautés linguistiques, littéraires et culturelles envers les structures et établissements d'envergure politique et juridique ou envers elles-mêmes, étant donné que les études canadiennes consacrent depuis une dizaine d'années une attention particulière à l'égard de l'émergence pluridisciplinaire des rapports politiques, sociaux et culturels au sein de l'État canadien. Il en résulte que la réflexion scientifique sur lesdits problèmes ne peut plus ignorer les tensions entre les points de vue divergents en ce qui concerne la nature de ce rapports, envisagés tout aussi bien sous l'angle sociopolitique que linguistique ou littéraire, tensions qui revêtent les trois formes principales: négociations – négations – antagonismes. De même, une question se pose, à savoir: comment peut-on penser les relations entre les communautés culturelles et linguistiques du Canada et l'application de la loi

par rapport à cette interaction complexe entre le dialogue et l'exclusion apparente? Apparemment fidèle à la vertu de la pluridisciplinarité et du pluriculturalisme, le Canada n'est pourtant pas étrangère à toute sorte de conflits intenses qui dépassent même les limites du discours scientifique.

Les organisateurs vous invitent à la réflexion au sujet de la spécificité de ces trois principales interactions relationnelles se manifestant dans la société canadienne contemporaine, interactions revêtant différents parcours-juridiques, économiques, politiques, littéraires, linguistiques, traductologiques, sociaux et culturels- que nous nous proposons d'explorer durant le congrès. Ainsi, ce congrès se propose de poursuivre la discussion à propos de la problématique des rapports relatifs aux phénomènes socio-juridiques, ceci en prenant en compte, entre autres, les acquis théoriques et méthodologiques que les études canadiennes ont enregistrés au cours des vingt dernières années.

Nous invitons les chercheurs et chercheuses représentant des disciplines différentes à soumettre des propositions de communications qui aborderont, sans pourtant s'y limiter, les problèmes suivants :

- la jurisprudence dans des contextes de multilinguisme officiel est-elle au service de l'idéal humaniste qui vise à créer une culture commune? Sinon, sert-elle plutôt à renforcer les divisions culturelles en soulignant les rencontres manquées entre les groupes sociolinguistiques qui constituent ces contextes? ;
- langue institutionnelle au Canada par rapport à traduction officielle ;
- traduction institutionnelle de l'État canadien ;
- effets du multilinguisme officiel sur les politiques de traduction et sa pratique ;
- effets des relations entre les communautés culturelles et linguistiques du Canada et l'application de la loi sur l'identité nationale ;
- rapports de force dont jouit la langue anglaise au Canada dans la vie quotidienne comparativement à son statut légal (cadre idéologique) ;
- application de la loi éditoriale et la diffusion des littératures canadiennes minoritaires ;
- politique de promotion des langues nationales ;
- bilinguisme officiel et application de la loi ;
- jurisprudence en matière linguistique ;
- diversité linguistique vs intégration économique des provinces canadiennes ;
- actions sur les langues dans le cadre des États provinciaux ;
- redéfinition des relations entre langues dominantes et langues dominées ;
- changement de statut juridique d'une langue donnée et son impact sur la recomposition du marché linguistique et économique ;
- aménagement(s) juridique(s) et politique(s) des questions linguistiques ;
- apport des particularités provinciales et régionales dans le domaine de la loi;

- réflexion critique et littéraire sur l' "idéal pastoral" canadien et la tradition pastorale appuyant/contestant les revendications de Northrop Frye concernant son concept du Canada centralisé perçu comme "Royaume Paisible" ;
- penchants idéalistes au sein de la société canadienne; tradition sociale et littéraire vs la pratique du quotidien ;
- liaisons entre les marchés littéraires canadiens et les réglementations juridiques/politiques culturelles de l'État canadien autrefois et de nos jours ;
- littérature d'expression anglaise et française au Canada; interdépendances historiques et contemporaines, dialogues, conflits, et leur prise en charge politico-juridique éventuelle ;
- oeuvres interdites ou contestées; censure au Canada autrefois et de nos jours;
- majorités et minorités canadiennes (ethniques, linguistiques, sexuelles, politiques, sociales) ;
- réactions politiques, juridiques et littéraires envers l'Autre, l'exclusion et la stigmatisation des individus et des communautés ;
- prise en charge des études sur les enjeux de la sexualité dans le cadre multiculturel ;
- littératures et cultures des Premières Nations au sein du Royaume Paisible.

Les résumés de communications, d'une longueur d'environ 200-300 mots, accompagnés d'une courte notice biographique (prière de ne pas dépasser une page), sont à envoyer aux organisatrices jusqu'au **30 novembre 2012**.

Les résumés sont à envoyer à :

Dagmara Drewniak ou Małgorzata Pałaniuk (secrétaires du Congrès)
à l'adresse suivante: pacs.2013@gmail.com

Les auteurs seront informés de l'acceptation de leurs propositions par mail.

Organisatrices du Congrès :

Agnieszka Rzepa

Alicja Żuchelkowska

TransCanadiana

